



BESOIN D'AIDE! Problème logement, menace de dénonciations à la caf

Par **julia59000**, le **28/04/2013** à **08:35**

Bonjour,

Je suis étudiante et au mois de septembre je me suis installée dans le département du Nord. Un ami faisant les mêmes études que moi m'a demandé si il était possible qu'il dorme chez moi lorsque nous avons cours et qu'il payerait un loyer. Il ne voulait pas faire de colocation car il voulait garder ses apl pr son autres appart.

Donc j'ai déménagé toute seule en amenant mon canapé pr qu'il dorme dessus en lui prêtant mes couvertures.. Lui est venu sans rien amener et sans se soucier de rien. Donc j'ai accepté ça lui évité d'aller à l'hôtel. J'ai signé mon bail à mon nom et je continuai à percevoir mes allocations.

Tout c'est bien passé ; Sauf que aujourd'hui que tout est fini logement rendu en février. Il vient de me demande de lui donné la moitié des alloc que j'ai perçu et si je refuse il me menace de parler à la caf de notre arrangement.

Que peut-il m'arriver?

Par **yoye**, le **28/04/2013** à **12:11**

ce monsieur, veut le beurre et l'argent du beurre...

avant toute choses, il faudrait qu'il prouve qu'il payait un loyer a vous même pour ses nuits

passé chez vous...

y a t'il trace de ses loyer?

viviez vous ensemble constamment ou pas?

pour qu'il puisse vous dénoncer, il faudrait qu'il prouve qu'il vivait avec vous constamment et non juste quelques nuit pas ci, par la...

après vu que l'appartement était a votre nom, normal que la caf soit touché par vous et non par vous et cet ami.

vous sous loué, mais pour vous dénoncer, il devra apporté des preuves...

Par **julia59000**, le **28/04/2013** à **13:11**

Merci pour votre réponse. Il m'a fait des virements tous les mois oui..

En effet, il ne dormait que deux nuits par semaine car il avait fait le choix de rentrer chez ses parents lorsque nous n'avions pas cours.

Donc il n'était jamais là le week-end.